

Sommaire

Rapport d'activités

Rapport d'orientation

« Impliquons-nous dans l'action commerciale »

1 / Des exemples d'implication économique des agriculteurs

- a) Pas de modèle unique, à chacun son projet
- b) La démarche individuelle
- c) La démarche collective à l'échelle locale
- d) La démarche collective à grande échelle
- e) La démarche interprofessionnelle
- f) La démarche coopérative

2 / S'impliquer, une nécessité

3 / Devenir acteur de la mise en marché de nos produits

- a) Aller jusqu'au produit fini
- b) Créer les conditions économiques de la valorisation
- c) Construire ses propres marchés
- d) L'agriculteur : une force de vente

4 / Investir du temps et des moyens financiers

- a) Se donner du temps
- b) Un investissement financier

5 / Mieux préparer ainsi notre avenir

- a) Diminuer la dépendance vis-à-vis des aides publiques
- b) Une rentabilité accrue des investissements dans la commercialisation
- c) Le retour ne peut bénéficier qu'à ceux qui s'engagent

6 / Une évolution de notre métier d'agriculteur

- a) Conserver l'acte de production
- b) Déléguer mais contrôler
- c) Rechercher la connaissance et la compétence
- d) S'appuyer sur la force du groupe
- e) Etre représenté
- f) Oser réaliser un projet

7 / Favoriser notre action économique

- a) Trouver des partenaires financiers
- b) Les attentes vis-à-vis de la loi

Rapport d'activités



- ✓ *Les temps forts 2005*
- ✓ *Section Laitière*
- ✓ *Section Bovine*
- ✓ *Section Porcine*
- ✓ *Section Ovine*
- ✓ *Commission des Agricultrices*
- ✓ *Section des Anciens*
- ✓ *Section des Fermiers*
- ✓ *Section Main d'Oeuvre*

emps forts 2005

◆ Dossier Sécheresse 2005 : *une mobilisation sans relâche de la FDSEA du Cantal*

Les actions de la FDSEA

Comme en 2003, la FDSEA du Cantal s'est à nouveau fortement mobilisée dès que la sécheresse s'est fait sentir sur nos exploitations. Nous avons :

- alerté l'administration et participé aux comités sécheresse de la Préfecture ;
- demandé au Préfet le déclenchement de la procédure calamités ;
- présenté les dégâts sur les exploitations lors des déplacements de la mission d'enquête sécheresse et demandé à l'administration qu'elle prenne bien en compte la réalité de l'ensemble du déficit fourrager (pertes de récolte, rupture de pâturage, absence de repousse à l'automne, faiblesse des stocks suite à la succession des années sèches ...) ;
- demandé le dégrèvement immédiat de la TFNB ;
- rappelé aux représentants des propriétaires que le dégrèvement TFNB doit être intégralement reporté au bénéfice des fermiers exploitants ;
- mis en place un aliment sécheresse 2005 à prix unique et teneur garantie, fabriqué par les entreprises départementales ;
- activé le groupement d'achat départemental afin d'éviter une surenchère sur les prix des fourrages.

Les soutiens publics obtenus

- La Commission Nationale des Calamités, réunie le 20 octobre dernier, a reconnu l'ensemble du département en zone sinistrée, en octroyant une enveloppe de 18,7 millions d'euros au Cantal.
- Le dégrèvement de la TFNB a été obtenu suite à la réunion du Comité Départemental d'Expertise qui s'est tenu le lundi 19 septembre à la Préfecture. Les avis de dégrèvement ont été adressés autour du 20 octobre aux propriétaires des terrains agricoles basés sur des taux de perte de 43 et 53 %.

◆ Des Départs et des Arrivées

Nous avons le plaisir de saluer l'élection

- de Patrick BENEZIT pour le canton de Pierrefort qui succède à François VAZELLE
- d'Henri POMMARAT pour le canton de Saignes qui succède à Léon MALGAT
- de David ANDRE pour le canton de ST FLOUR SUD
 - de Gilbert AMBLARD pour le canton de St Mamet qui succède à Alexis PICAROUGNE
- d'Elise REYT pour la commission des agricultrices qui succède à Germaine SERIEYS

C'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux responsables et avec beaucoup de chaleur que nous remercions les anciens pour le travail qu'ils ont accompli, en sachant que leur appui et leur engagement nous seront toujours précieux.

Au sein de l'équipe Administrative, nous enregistrons l'arrivée d'Aude QUERRY en charge de la section laitière, de la commission des agricultrices, des dossiers environnementaux et de la Charte des Bonnes Pratiques en remplacement de Nathalie CAHORS partie à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.



Section laitière

Cantal

*Les seuls combats perdus sont ceux que
nous ne livrons pas*

◆ *Mouvements*

Nathalie a quitté la FDSEA pour son Aveyron natal. Merci pour le travail effectué, pour son engagement, pour la fraîcheur et la gaieté qu'elle a mis à nos échanges.

Aude arrive, elle aussi est pleine de vie et d'envie de « servir ». Bon vent à toutes les deux sur leurs chemins respectifs.

◆ *Les actions :*

L'année 2005 a encore été marquée par de fortes actions pour défendre notre prix du lait.

Septembre 2005, plus de 500 producteurs bloquant plus de 20 camions en même temps : du jamais vu.

Un grand merci à vous tous qui avez permis cela. Notre combat à contribué à préserver une partie de l'aide laitière que nos entreprises veulent à tout prix nous confisquer.

Le prix de raison que nous avons obtenu nous le devons, soyons en sûr à notre mobilisation.

Nous avons aussi rencontré plusieurs fois Henri Brichart (Président de la FNPL) afin qu'il comprenne mieux la spécificité de notre région, de notre département face aux problématiques de sous réalisations.

Notre action a aussi porté sur le respect du décret gradage de l'AOC Cantal dans toutes les entreprises en les visitant.

Nous ne pouvons accepter que la maîtrise de la production laitière se fasse sur le seul gel des allocations provisoires.

◆ *Les priorités:*

La F.D.S.E.A. ne dérivera jamais de son objectif de défendre ses producteurs. Cette défense aura bien lieu sur deux volets, un plus personnel et un collectif.

Ne nous y trompons pas, si le volet personnel peut être le plus facile et celui qu'on comprend le mieux, le volet collectif est indispensable pour pérenniser la filière. Chaque fois que nous pensons une action, nous devons nous demander en quoi elle sert, qu'est-ce qu'elle apporte à l'intérêt commun.

◆ *Les orientations:*

- se battre sur le problème des allocations provisoires
- se battre pour un prix du lait meilleur
- se battre pour mettre en place une grille de prix AOC
- se battre avec le CIF pour continuer à améliorer les problématiques de la filière Salers
- se battre pour améliorer la compétitivité de nos exploitations

enfin et surtout se battre pour que demain le Cantal reste un département laitier riche de producteurs dynamiques.

Ne soyons pas effrayés de devoir nous « battre ».

Section Bovine

Cantal

Les menaces de l'OMC

Face à l'ampleur des besoins en matière de modernisation et d'adaptation de nos élevages, la FNB a obtenu la mise en place d'un plan d'aide à la modernisation des élevages à compter de Janvier 2005. Au vu du nombre de dossiers déposés et au vu de l'enveloppe allouée à notre département, cette dernière s'est révélée insuffisante, ce que la profession a aussitôt dénoncé. Pour l'heure, ce problème reste entier.

Cette victoire syndicale pour un département comme le notre, s'ajoute au travail de la FNB et de la FDSEA pour obtenir le rattrapage des dossiers bâtiments de l'ADECA qui n'avaient pu jusque là aboutir.

Concernant l'application de l'écoconditionnalité, la situation de départ était très contraignante et le schéma difficilement applicable. Grâce au travail de la FNB, on est arrivé à un dispositif beaucoup plus cohérent et beaucoup plus adapté à la réalité. A ce sujet, la FDSEA mettra en œuvre des réunions d'information afin que chaque agriculteur puisse s'adapter au mieux aux règles d'écoconditionnalité.

Au-delà de l'activité et des problématiques départementales, la profession est restée extrêmement vigilante vis-à-vis des négociations de l'OMC. Déjà l'an passé, les concessions qui avaient été faites par l'Union Européenne sur la baisse des droits de douane ne permettaient pas d'envisager sereinement l'avenir de nos agriculteurs. Le Berceau des Races à Viande ne peut tolérer cette donne et continuera à œuvrer pour que les éleveurs du Massif Central puissent continuer à vivre dignement de leur métier. Le travail entrepris par la FNB à ce sujet est difficile face à un Commissaire Européen qui est très libéral. Le combat se poursuit donc pour que l'essentiel soit sauvé : en l'occurrence, le maintien des droits de douane, le classement de la viande bovine en produit sensible et la modération des contingents d'importation.

Comment notre société peut-elle accepter de faire rentrer sur notre territoire des viandes des pays du Mercosur qui ne subissent pas les mêmes contraintes que les nôtres, alors que dans le même temps, elle oblige nos agriculteurs à respecter traçabilité et normes environnementales de plus en plus contraignantes.

Par ailleurs, l'Association Bovi Montagne qui a vu le jour le 03 janvier 2005, a pour objectif la mise en œuvre d'un cahier des charges unique, national et d'une mécanique de commercialisation des produits Bœuf de Montagne cohérente. A ce titre, l'association a validé le cahier des charges et a acté le fait de rentrer dans la mécanique de plate-forme de vente initiée par la démarche du Porc de Montagne.

Si nous voulons encore continuer à exister, nous ne pouvons plus uniquement nous contenter de produire, mais nous impliquer beaucoup plus dans le suivi de nos produits et de nos filières.

Continuer à semer pour exister

Ce titre résume bien l'année écoulée et les différentes actions que nous avons menées. A l'heure où tous les agriculteurs « victimes » de la PAC réfléchissent au montant de leur DPU et où leur seul objectif est de savoir s'ils auront plus que leur voisin, nous, éleveurs de porcs continuons à subir la crise. Notre production, non contingentée, non soutenue par une politique de compensation de baisse des prix, vient de vivre une nouvelle année difficile.

Malgré les progrès techniques constatés par les groupements et les services techniques de la chambre d'agriculture, le nombre d'atelier porcin diminue toujours. Cette baisse s'explique par les prix de vente des porcs couvrant péniblement les coûts de production mais aussi par le fait que la production porcine ne fait pas l'objet d'une vulgarisation importante dans nos lycées ainsi que dans nos OPA.

Pour faire simple, un producteur de porc qui part à la retraite n'est pas aujourd'hui remplacé. Le constat n'est donc pas très positif et le maintien des aides du Conseil Général ainsi que l'aide à la qualité du porc en zone de montagne ne suffisent pas à endiguer cette fuite en avant.

Malgré cela, la section porcine continue à travailler sur les projets qu'elle a mis en place depuis à peine 5 ans. L'ensemble des responsables de la section est heureux de voir, petit à petit, les producteurs bénéficier de ce que la section a mis en place il y a 5 ans. Je veux bien entendu parler de la démarche MONTAGNE et de nos fameuses barquettes vertes qui inondent aujourd'hui les grandes surfaces pour le plus grand plaisir des consommateurs que nous rencontrons d'ailleurs lors de nos visites en magasin.

Ce projet, né de la réflexion des éleveurs pour les éleveurs est en train de démontrer toute son efficacité en terme de répartition de la valeur ajoutée à tous les maillons de la filière. Il sert d'exemple d'ailleurs à d'autres productions, notamment à la production bovine qui est en train de mettre en place la démarche bovimontagne.

Je voudrais d'ailleurs rendre hommage aux responsables de l'époque qui ont pensé et réussi à opposer aux plateformes d'achat des GMS une plateforme de vente des paysans. Je voudrais remercier les membres de la section porcine pour avoir cru en leurs responsables et les avoir toujours soutenus dans le sillon difficile de la réussite.

Nous devons maintenant récolter le fruit de notre travail. Cela ne nous suffit pas et nous allons continuer à travailler la différenciation, nous souhaitons aujourd'hui que l'IGP Auvergne prenne tout son sens et qu'elle soit porteuse de valeur ajoutée et garante de développement de la production porcine dans notre département.

Enfin, la section voulait remercier l'ensemble des adhérents de la FDSEA qui ont apporté leur soutien au dossier « Marchastel » lors de notre dernière assemblée générale. Ce dossier nous montre qu'à plusieurs agriculteurs, biens structurés dans nos réseaux, il est toujours possible de renverser des situations difficiles lorsque celles-ci sont justes.

Section Ovine

Cantal

Des élus à votre écoute

La section ovine de la FDSEA du Cantal présidé par Marc CHABANIER, bien secondé par ses deux Vices Présidents Alain TROUPENAT et Franck HUGON, a bien fonctionné. En effet, nous avons mis en place l'assurance chiens errants avec GROUPAMA (deux cas chez les adhérents résolus grâce à notre assureur), le contrat sera à nouveau en place en 2006. D'autre part, les membres de la section ont participé à de nombreuses réunions au niveau de la région et au niveau national. Au niveau local les animations dans le cadre de la charte ovine vont reprendre cet hiver dans les établissements agricoles volontaires (MARCOLES, AURILLAC, SAINT FLOUR).

A la demande des adhérents une réunion sur l'identification a eu lieu à POLMINHAC, la section a également participé à la commission identification à la D.D.A.F., une deuxième doit avoir lieu le 1er Décembre pour analyser les problèmes éventuels de mise en place de la nouvelle identification.

La section a lancé une enquête sur les besoins en main d'œuvre sur les exploitations ovines, mais sans grand succès. Les moutonniers ne seront-ils pas demandeurs de main d'œuvre spécialisée ?

Commission des Agricultrices

Cantal

La section des agricultrices : une petite section dynamique

La section des agricultrices a accueilli une nouvelle présidente en la personne d'Elise REYT, le 2 février 2005. Elise est installée en individuel en production laitière sur la commune de Prunet (canton d'Aurillac Sud). Auparavant, elle s'occupait des fermes ouvertes au sein de cette même section de la FDSEA. Le bureau de la section des agricultrices est composé de la manière suivante :

Présidente : Elise REYT

1ère vice-présidente : Odile GARCELON

2ème vice-présidente : Marie-Ange RESSOUCHE

Secrétaire : Odile LACOSTE

L'édition 2005 des fermes ouvertes s'est déroulée sur quatre jours, entre le 11 et le 15 avril. Elles ont attiré plus de 600 enfants du CE2 au CM2. L'édition 2005 des fermes ouvertes a reçu un laurier d'or pour récompenser la démarche. Cette manifestation a eu beaucoup de succès avec des enfants très attentifs et enchantés des visites proposées.

La journée du 4 novembre 2005 sur le thème « devenir agricultrice aujourd'hui » a été un grand succès avec plus de 200 participants. Cette journée a permis, entre autre, de présenter une étude réalisée courant 2003 en collaboration avec l'ADASEA intitulée « les femmes installées en agriculture dans le Cantal : quel réel impact économique et social aujourd'hui ? ». Cette journée a permis de donner une vision objective et même positive de l'agriculture et du métier d'agriculteur. Elle a aussi mis en évidence clairement les problèmes qui se posent pour l'implication des femmes dans les OPA (exemple : garderie pour les enfants). Cependant, la section des agricultrices déplore les difficultés rencontrées pour motiver les femmes pour cette journée.

Pour 2006, la section des agricultrices souhaite poursuivre l'action des fermes ouvertes en envisageant un nouveau programme journalier sur des ateliers peu présents dans le département. De plus, elle souhaite relayer le message de la journée des agricultrices du 4 novembre dans les écoles, pour des élèves de 3^{ème} ou de 2^{nde}. Enfin, les agricultrices de la section se demandent s'il ne faudrait pas se pencher sur la question du célibat en agriculture et de l'isolation des agriculteurs.

Section des Anciens Exploitants

Cantal

Défense des retraites, échanges et relance syndicale.

Un programme bien chargé qu'a mené à bien la Section des Anciens Exploitants tout au long de cette année.

Après la réjouissance des acquis vient l'amertume de leur non application. En effet, la Section a obtenu dans le cadre de la Loi Fillon, **l'indexation de la Retraite Complémentaire Obligatoire (R.C.O.) sur le SMIC**. Or, si cette mesure a été appliquée au début, très vite les pouvoirs publics se sont désengagés : à croire que le pouvoir d'achat des retraités ne subit aucune détérioration face à l'inflation quand l'ensemble de la population active obtient une revalorisation des salaires, chaque 1er juillet, pour y faire face !

Aussi, la Section a fait part à de multiples occasions de son mécontentement, notamment lors de son Congrès annuel, et **de l'impérative obligation pour l'Etat de remédier à ce manquement et de proscrire à l'avenir tout décrochage**.

Elle a, par ailleurs, rappelé qu'outre les 75 % du SMIC net annoncé, c'est à 85 % du SMIC que l'on doit tendre à terme.

Les Anciens Exploitants redoubleront d'attention pour que cette annonce faite par le Ministre de l'Agriculture de l'époque ne reste pas lettre morte.

D'autre part, la Section des Anciens maintient ses **revendications en direction des « laissés pour compte »** (conjointes et aides familiaux) en vue d'obtenir une amélioration significative de leur pension de retraite.

Elle souhaiterait vivement que cette dernière soit au moins égale au **minimum vieillesse pour tous** à défaut de mieux.

La Section a également dû faire face, comme les actifs du reste, à la flambée des cours du pétrole entraînant **une hausse du fioul domestique** insupportable pour nombre de ses adhérents.

A cet effet, **un courrier a été adressé aux parlementaires** pour les alerter sur l'urgence des mesures à prendre pour que les retraités agricoles puissent se chauffer convenablement sans s'astreindre à des restrictions trop sévères engendrant encore trop souvent des négligences sur le plan alimentaire et médical, ce qui est tout à fait inacceptable.

La Section continue à cultiver les échanges nés de **la Charte de Jumelage** avec la Gironde en organisant des séjours de 4 jours en familles d'accueil tantôt sur les terres viticoles, tantôt sur les terres volcaniques.

Ces rencontres sont enrichissantes de part et d'autre. Elles suscitent l'adhésion de plus en plus de participants, ce qui est des plus encourageant.

Ne perdant néanmoins pas de vue **la dimension syndicale ayant conduit les deux Sections à ce rapprochement**, les Anciens Exploitants du Cantal ont convenu avec leurs homologues de **constituer des groupes de travail pour mener une réflexion commune sur les stratégies de relance syndicale, les actions de communication et les axes d'intervention en matière de défense des retraites agricoles**. Ces groupes devraient conduire dès 2006 à l'émergence de projets communs.

A l'échelle départementale, les Anciens ont déjà entrepris **un travail de terrain** conséquent pour d'une part, essayer de se doter d'un maillage communal optimal et d'autre part, aboutir à une hausse du nombre des adhérents.

Les actions menées sur les cantons renouvelables sont encourageantes et seront poursuivies en 2006.

Section des Fermiers

Cantal

Soyons vigilants

L'année 2005 a été sans conteste une année charnière pour l'agriculture française en général et pour les fermiers en particulier. En effet, le projet de loi d'orientation agricole a provoqué de vifs débats dans les départements et également à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Les fermiers avaient fondé de nombreux espoirs dans cette loi comme la reconnaissance de l'entreprise agricole, la vision économique de l'agriculture, la transmission facilitée et un bail cessible dans le cadre du statut. Néanmoins, le caractère optionnel du fonds et du bail cessible ne permettra pas toujours de transmettre les exploitations dans leur globalité. Nous devons donc continuer à être vigilants pour favoriser la transmission des exploitations en multipropriété et éviter leur démantèlement.

Cette année, la loi rurale nous a imposé une modification de la durée et des abattements des conventions pluriannuelles d'exploitation. La section des fermiers regrette le manque de concertation des politiques avec la profession sur ce sujet. Si pour l'heure, des négociations ont été entamées, les fermiers espèrent qu'un arrêté préfectoral viendra clarifier le niveau des barèmes.

Sur le plan départemental, les représentants des bailleurs ont demandé la modification de la valeur du point. Sur cet aspect, la section des fermiers a souhaité repousser la négociation étant donné les incertitudes et les évolutions liées à la loi de modernisation.

Dans le cadre de la sécheresse nous avons rencontré les représentants des propriétaires pour leur rappeler que le dégrèvement de la TFNB devait bénéficier à l'exploitant fermier.

Etant donné l'actualité chargée, notre section a eu une activité intense en 2005. Nous sommes particulièrement reconnaissants vis-à-vis des représentants cantonaux fermiers qui se sont impliqués lors de nos conseils d'administration et lors des négociations avec les bailleurs. N'oublions pas, par ailleurs le travail réalisé par les assesseurs et le mérite qui leur revient pour résoudre les problématiques liées au fermage.

Section Main d'oeuvre

Cantal

Se donner les moyens d'apporter des réponses concrètes aux employeurs

La Commission Employeurs de Main d'Oeuvre de la F.D.S.E.A. a mis l'accent en 2005 sur la nécessité d'une **collaboration permanente** entre les différentes structures intervenant directement ou indirectement sur le dossier emploi d'une part, et d'autre part sur l'urgence de mettre en place, **un outil permettant de répondre aux besoins de complément de main d'œuvre** exprimés par un nombre croissant d'exploitants.

Dès le mois de Février 2005, la Commission a réuni l'ensemble **des partenaires** (ANPE, Missions Locales, établissements scolaires et centres de formation, JA, ADASEA, GEARAC, FDCUMA, CA, MSA, FDGEA) pour examiner les modalités de collaboration et de mise en commun des compétences et des moyens de chacun pour une meilleure coordination des actions à mener et des réponses pouvant être apportées aux employeurs. Cette rencontre constructive s'est soldée par la constitution **d'un Pôle Emploi en Agriculture, instance de réflexion, de proposition et de construction de projets novateurs et porteurs.**

Ce premier pas traduit une prise de conscience générale du poids du dossier emploi pour les années à venir et la nécessité de se doter dès à présent de moyens adaptés et d'une structure de référence dans ce domaine.

La Commission a ensuite focalisé ses efforts sur la **construction d'un Groupement d'Employeurs départemental.**

Sur la base des résultats de l'étude de **Gestion Prévisionnelle de l'Emploi (G.P.E.)** réalisée par la F.D.S.E.A. et les conclusions « **d'Objectif Lait 2010** », il est apparu de façon évidente que les besoins actuels de main d'œuvre des exploitants sont avant tout des besoins ponctuels et très aléatoires.

Aucune structure ne pouvant assurer réellement et durablement la satisfaction de ces besoins, la F.D.S.E.A. a réfléchi et entériné le 22 septembre 2005, la constitution d'un Groupement d'Employeurs départemental ayant vocation à faire du complément de main d'œuvre. La mise en route effective de la structure devrait se faire en début d'année 2006.

Parallèlement à l'émergence de ces nouvelles structures, la Commission a poursuivi son travail de **communication sur l'image des métiers** notamment dans le cadre du Sommet de l'Elevage. Pour répondre aux besoins des employeurs, il faut susciter des vocations de salariés auprès des étudiants mais aussi comme solution préalable à l'installation chez les JA.

Ce volet communication devrait se poursuivre en 2006 avec l'exploitation de l'étude GPE réalisée.

La Commission s'est aussi penchée sur l'actualité en apportant son soutien aux **demandes faites par la F.N.S.E.A. en matière d'emploi** et notamment en faveur des Groupements d'Employeurs **dans le cadre de la Loi d'Orientation**. Des rencontres avec les parlementaires ont eu lieu en ce sens, de même qu'avec les représentants du Conseil Régional en vue du maintien des aides financières allouées à la création d'emploi en Groupement d'Employeurs.

Rapport d'orientation

Préparé par :

- * Bruno DUFAYET
- * Géraud FRUQUIERE
- * Jean Paul GAMEL
- * Dominique TROUPENAT
- * Jean Pierre VANTAL
- * Pierre VIGIER

ainsi que par les membres du Conseil d'Administration de la F.D.S.E.A.

Introduction

Les primes ont pris une importance grandissante dans le revenu permettant un maintien de ce dernier malgré la baisse des prix agricoles.

Toutefois, le développement des soutiens publics semble avoir atteint ses limites.

L'entrée en vigueur de la modulation va entraîner pour la première fois une baisse des aides animales et végétales de 3 %. Les attaques britanniques sur le montant du budget agricole européen font craindre une remise en cause des accords franco-allemands sur les dépenses agricoles.

Aux incertitudes sur les soutiens publics, se rajoutent les négociations internationales à l'OMC qui conduiront probablement à une plus grande ouverture des marchés agricoles et à une remise en cause de la préférence communautaire.

Notre rapport d'orientation 2004 se voulait incitatif en nous mettant en garde sur l'effet anesthésiant des soutiens publics et en encourageant les agricultrices et les agriculteurs du Cantal à mettre en œuvre des projets.

Pour garantir ou développer le revenu, il est plus que jamais indispensable de rechercher la valorisation maximale de nos produits agricoles.

Cette démarche nécessite que nous nous responsabilisions davantage, que nous prenions des initiatives, que nous nous organisions collectivement... en se donnant les moyens de s'impliquer dans « l'économie » pour être acteur de nos débouchés.

1/ Des exemples d'implication économique des agriculteurs

a) Pas de modèle unique, à chacun son projet

Nous n'avons pas souhaité aborder l'implication économique des agriculteurs sous un angle théorique. Au contraire, nous nous sommes basés sur des exemples existants où des agricultrices et des agriculteurs ont fait le choix d'un investissement personnel dans l'action économique.

De ces démarches menées dans le département ou à l'extérieur, nous avons tenté d'en tirer des enseignements afin de susciter chez chacun d'entre nous une réflexion à propos de l'action qu'il pouvait mener pour influencer la valorisation de sa propre production.

L'implication économique des agriculteurs ne comporte surtout pas une voie ou un modèle unique, mais au contraire revêt une multitude de formes et de niveaux d'implication plus ou moins conséquents.

Le point commun à toutes les expériences rencontrées est la volonté d'être acteur dans la valorisation du produit au travers d'organisations individuelles ou collectives.

« Face à la difficulté, rien ne sert de pleurer, car pleurer ne changera rien ! »...il vaut mieux agir.

b) La démarche individuelle

Nous avons rencontré les associés du GAEC du Bruel à St Illide qui ont mis en place un atelier de transformation de produits fermiers, une ferme auberge et des points de ventes dont un magasin à Paris. Avec au départ 35 vaches allaitantes, ce GAEC est composé aujourd'hui de 4 associés, secondés par 4 salariés.

c) La démarche collective à l'échelle locale

Nous avons rencontré Serge Ramadier, président de l'association des producteurs de lentilles et pois blonds du pays de St Flour qui regroupe 19 agriculteurs de la Planèze qui ont recréé, produit et commercialisé la lentille blonde.

d) La démarche collective à grande échelle

- Nous avons rencontré Georges CHAMPEIX, président de la plateforme de vente Porc Montagne Développement qui permet à une centaine d'éleveurs de valoriser leur porc de montagne sous une marque commerciale commune.
- Nous avons rencontré Xavier BEULIN, Président de la Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et Protéagineux , regroupant 150 000 producteurs français d'oléo-protéagineux qui sont parvenus à maîtriser une grande partie de leurs débouchés en investissant dans les biocarburants, dans l'agrochimie, les usines d'alimentation animale, dans la recherche...

e) La démarche interprofessionnelle

- Nous avons rencontré Guy HERMOUET, président du Groupement des Eleveurs de l'Ouest qui intervient dans la gestion interprofessionnelle de la mise en marché des jeunes bovins : cotations, contrats...
- Nous avons rencontré Gilles TONNAIRE, secrétaire général de la FDSEA du Jura et Dominique CHAUVIN, membre du CIGC, représentants à l'interprofession Comté et Morbier les 3 300 exploitations qui produisent du lait pour ces AOC.

f) La démarche coopérative

- Nous avons rencontré Paul BONY, président, et Bernard BARTHELEMY, vice-président de la coopérative Copagno qui regroupe 550 éleveurs ovins dans le Massif Central et qui est actionnaire d'un outils d'abattage, de découpe et commercialisation dans le Sud Est de la France.

2/ S'IMPLIQUER, une nécessité

A l'origine de leur démarche, ces agriculteurs ont toujours souhaité s'investir au-delà de l'acte de production en réponse à un contexte difficile :

- pour permettre l'installation sur une structure trop petite (transformation fermière),

- pour diversifier leur production et accroître le chiffre d'affaires (producteurs de lentille),
- pour s'organiser dans un marché ouvert à la concurrence internationale (producteurs d'oléo-protéagineux et éleveurs ovins),
- pour combler un déficit de compétitivité (éleveurs de porcs de montagne, producteurs de lait à Comté),
- pour répondre à la baisse des prix suite à la crise ESB (éleveurs de jeunes bovins).

3/ Devenir acteur de la mise en marché de nos produits

La valorisation finale du produit dépend essentiellement de la valeur qui sera créée après l'acte de production. Nous devons donc nous impliquer dans les opérations qui suivent la production, c'est-à-dire la transformation et surtout la commercialisation.

a) Aller jusqu'au produit fini

Une des solutions est de rechercher à capter le maximum de plus value en allant jusqu'à la vente du produit fini. Pour un agriculteur qui transforme et commercialise lui-même, il peut multiplier la valeur de sa production. Ainsi, un porc qui a coûté 180 € à élever, peut être revendu directement au consommateur, une fois transformé, 900 €.

Si cette démarche est valorisante, elle nécessite que nous soyons aptes à réaliser des métiers nouveaux pour nous : fabricants, vendeurs...

L'agriculteur est alors seul responsable pour déterminer le prix de vente final et ainsi le niveau de sa rémunération.

b) Créer les conditions économiques de la valorisation

Au niveau des filières, il apparaît que la façon dont on met en marché le produit influence fortement la valorisation.

Nous sommes confrontés à des acheteurs de moins en moins nombreux qui ont pour principal intérêt de payer la matière première le moins cher possible.

Notre désorganisation et notre isolement accroissent leur pouvoir et leur force de négociation.

Pour modifier les rapports de force, nous devons impérativement organiser la mise en vente de nos produits et pas nous reposer simplement sur l'image et la qualité de nos produits. Car si la qualité est indispensable, nous constatons que le prix résulte avant tout d'une confrontation entre offre et demande et donc d'un rapport de force entre producteurs et acheteurs.

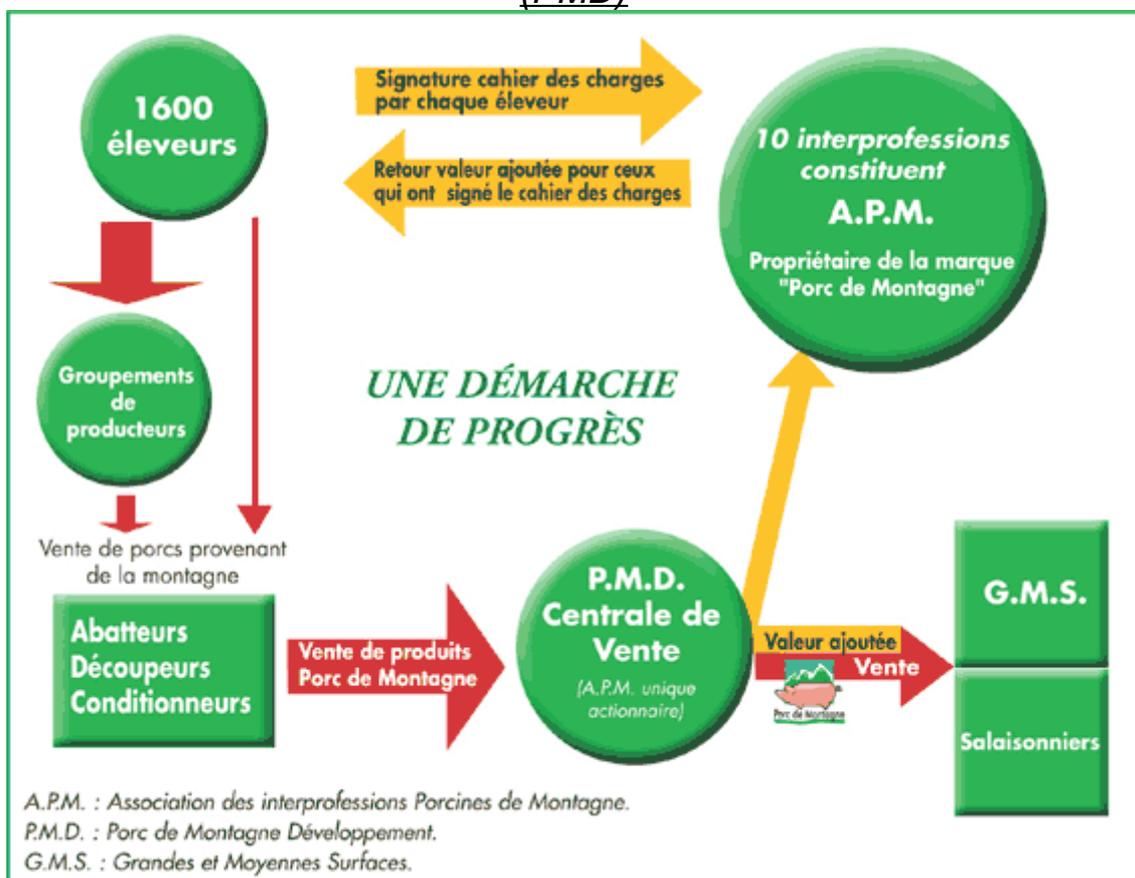
↳ Regrouper l'offre face aux acheteurs

Le regroupement de l'offre permet d'avoir un interlocuteur unique face à différents acheteurs et d'éviter ainsi d'avoir une concurrence à la baisse entre vendeurs.

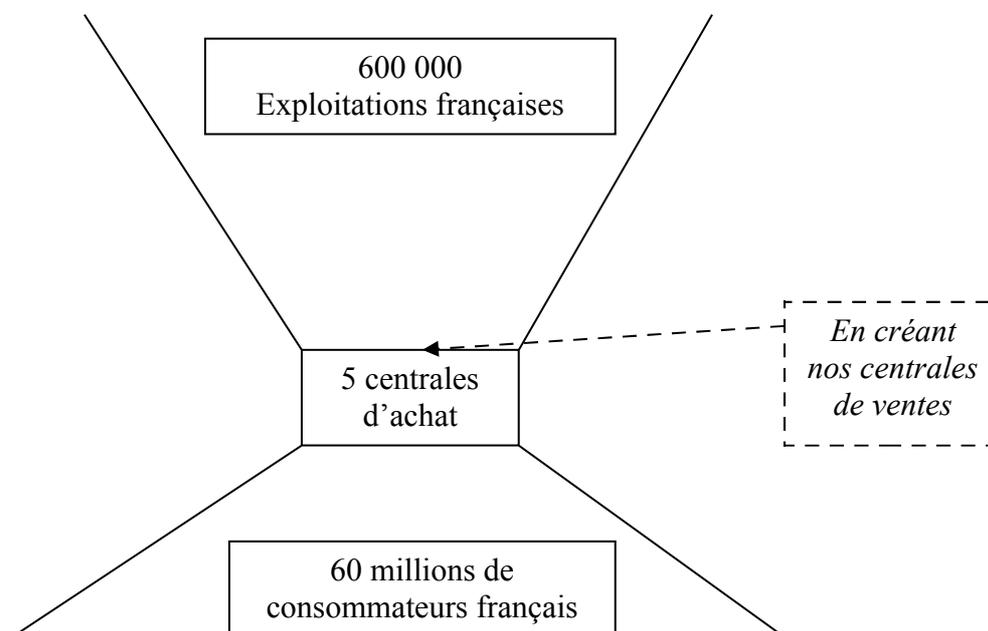
Les centrales de vente, détenues par des agriculteurs, sont la forme la plus aboutie d'une démarche de regroupement de l'offre. Celle qui existe pour le produit Porcs de Montagne permet aux éleveurs de définir une politique tarifaire unique : « un produit, un tarif, un numéro de téléphone ».

Face aux 5 centrales d'achats nationales, la création de centrale de ventes contrôlées par les producteurs permettrait de rééquilibrer les rapports de force commerciaux.

Exemple de la centrale de vente des Eleveurs de Porcs de Montagne (PMD)



Rééquilibrer les rapports de force avec la distribution



L'interprofession est également un lieu où nous pouvons collectivement gérer avec les autres partenaires de la filière l'offre de produits. Dans l'interprofession Jeunes bovins, des cotations JB sont établies entre éleveurs et abattoirs.

Autre exemple, au niveau de l'interprofession COMTE, le prix du lait payé aux producteurs résulte du « prix objectif » de vente au consommateur défini d'un commun accord par les producteurs, les transformateurs et les affineurs.

Ou encore, les producteurs d'ovins de Copagno participent à un comité stratégique pour définir les actions commerciales communes avec les autres actionnaires de l'outil d'abattage.

L'important est « d'arriver groupé » au moment de la commercialisation de nos produits.

↳ Réguler l'offre : produire ce qui peut être vendu

Que ce soit au travers d'interprofessions où de structures privées détenues par les producteurs, il est essentiel d'adapter l'offre à la capacité d'absorption du marché pour éviter des excédents qui inévitablement tirent à la baisse les prix.

La maîtrise de l'offre peut passer par la mise en place de quotas de production ajustables, tel que dans la filière Comté ou encore par la contractualisation des apports (exemple de la filière jeunes bovins).

↳ *Pression syndicale pour garantir des rapports de force équilibrés*

Lorsque l'organisation de mise sur le marché est en place, elle doit bénéficier à l'ensemble des partenaires. Le rôle du syndicalisme est de veiller au respect des règles définies par les acteurs de la filière, mais aussi par la grande distribution. Ainsi dans l'AOC Comté, le secrétaire général de la FDSEA est en contact permanent avec les centrales d'achats nationales afin de faire respecter les grilles tarifaires de la filière. La pression syndicale devient alors indispensable pour garantir des répartitions équitables de valeur ajoutée.

Les actions syndicales ont lieu dans le respect des biens et des personnes avec pour seul souci la garantie de la viabilité de la filière.

↳ *Investir dans les outils de transformation et de commercialisation*

Un autre moyen pour peser sur un marché est d'investir dans les outils de l'aval de la filière.

Les producteurs d'oléo-protéagineux ont pris le contrôle à travers leur société de financement SOFIPROTEOL de la quasi-totalité des usines de fabrication de diester en France, des sociétés des huiles Lesieur et Pouget.

Les éleveurs ovins de Copagno sont désormais actionnaires de la société Grillon qui est un outil de commercialisation prépondérant sur le marché français.

En prenant le contrôle financier, l'objectif poursuivi est dans tous les cas de sécuriser les débouchés des producteurs tant dans des domaines alimentaires que non alimentaires.

c) Construire ses propres marchés

La mise en marché passe également par le choix du produit. Il est essentiel de sortir des sentiers battus et des productions traditionnelles, voire d'inventer de nouveaux produits ou conditionnements.

L'utilisation d'une nouvelle variété de lentille blonde cultivée sur la Planèze, le succès du boudin en boîte ou le développement des biocarburants à base de colza sont autant d'exemples qui prouvent que la créativité est source de nouveaux débouchés valorisateurs.

Les modes de consommation ne sont pas immuables, nous devons avoir le souci de construire nos propres marchés et d'adapter notre offre à l'évolution de la demande du consommateur.

d) L'agriculteur : une force de vente

Toutes les personnes rencontrées ont constaté que la présence de l'agriculteur dans l'acte de commercialisation et de promotion facilite la vente du produit. La présence du producteur sur un lieu de vente, sa capacité à parler de son produit, de son métier, de ses paysages est une force commerciale indéniable.

Par ailleurs en étant en contact direct avec le consommateur, nous pouvons mesurer ses attentes vis-à-vis de notre produit : le prix qu'il est prêt à payer, ses critiques, ses interrogations...

Les démarches de promotion par nous-mêmes apparaissent indispensables et fructueuses. Ne craignons pas d'utiliser nos atouts !

De plus, la présence d'un agriculteur aux côtés du responsable d'entreprise lors de la négociation commerciale avec des distributeurs permet de donner toute sa dimension à la notion de filière et permet ainsi d'emporter plus facilement le contrat et la confiance de l'acheteur.

4/ Investir du temps et des moyens financiers

a) Se donner du temps

Pour s'impliquer dans le domaine économique, il faut que nous nous dégagions du temps au niveau de la production.

Pour cela, nous devons rechercher à mettre en place une organisation du travail optimisée au niveau de notre exploitation. Tous les aménagements pour réaliser des économies de temps ou pour travailler plus vite sont à encourager.

Il est également de notre responsabilité de définir nos priorités dans nos activités afin de privilégier les actes les plus rémunérateurs.

S'informer sur l'évolution d'un marché, ou participer à la promotion du produit devient ainsi plus prioritaire que de figoler le débroussaillage d'une parcelle.

b) Un investissement financier

La construction d'un projet, l'investissement dans des outils de transformation, de commercialisation ou de recherche demande la mobilisation de moyens financiers.

Ces ressources constituent un effort de notre part. Mais cet effort est indispensable car c'est le garant de la détention du pouvoir économique. Dans la démarche

collective, la mutualisation des moyens financiers permet d'obtenir des sommes conséquentes.

Ainsi les producteurs d'oléo-protéagineux s'acquittent d'une cotisation annuelle moyenne de plus de 12 € par hectare de colza, ce qui leur a notamment permis au travers d'une société financière de prendre le contrôle d'outils industriels de dimension nationale et internationale.

Autre exemple, les 33 producteurs de la coopérative de Comté, que nous avons rencontrés, ont fait le choix d'investir 3 cts d'euros par litre de lait (20 cts de francs) pendant 10 ans, pour moderniser leur outil de transformation et assurer ainsi son adaptation.

Nos priorités d'investissement doivent porter autant dans nos moyens de production que dans nos moyens de commercialisation de nos produits.

5/ Mieux préparer ainsi notre avenir

a) Diminuer la dépendance vis-à-vis des aides publiques

S'impliquer dans l'économie, c'est rechercher une croissance du revenu par le prix de vente et ainsi s'affranchir de la dépendance vis-à-vis des aides publiques.

Ainsi, les primes représentent désormais 10 % du chiffre d'affaires du GAEC du Bruel, contre 40 % pour une exploitation avec un troupeau bovin de 35 PMTVA.

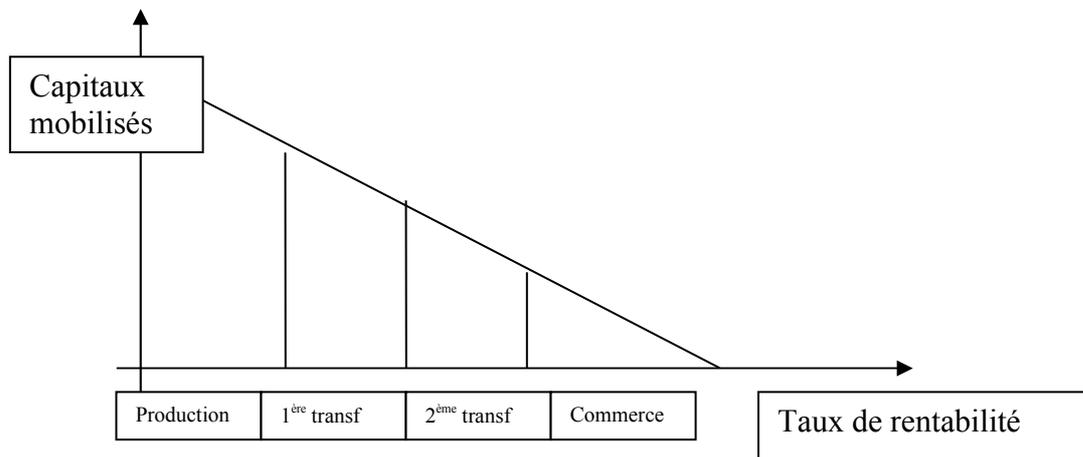
Des démarches qui payent ! :

- Lentille de la Planèze : 1 500 € de marge nette par hectare (moyenne sur 3 ans)
- Porc de Montagne : + 9 cts € / kg de porcs
- AOC Comté : + 7 cts €/l de lait
- Copagno : + 0,12 €/kg à + 0,25 €/kg d'agneau selon les démarches
- un prix du colza non alimentaire désormais supérieur au colza alimentaire

b) Une rentabilité accrue des investissements dans la commercialisation

Quel que soit le secteur de l'économie, on constate que les activités de commercialisation dégagent des taux de rentabilité importants avec peu de capitaux mobilisés à l'inverse des activités de production qui mobilisent des capitaux importants pour des taux de rentabilité plus faibles.

La commercialisation plus rentable que la production



L'agriculture est un secteur d'activités où les capitaux investis sont particulièrement importants au regard du revenu dégagé (200 000 € par actif lors de l'installation pour un revenu disponible de 14 000 €).

Nous devons raisonner et diversifier nos investissements vers l'aval de la filière, ce qui peut nous apporter de meilleurs taux de rentabilité.

c) Le retour ne peut bénéficier qu'à ceux qui s'engagent

Toute démarche implique une prise de risque et un investissement personnel. Il apparaît normal que les premiers résultats bénéficient avant tout à ceux qui se sont engagés plutôt qu'à ceux qui rejoignent la démarche une fois que celle-ci est opérationnelle, par simple souci d'opportunisme.

Chacun d'entre nous ne doit pas tout attendre de son voisin, mais au contraire se mobiliser. « Les fruits ne peuvent légitimement bénéficier qu'à ceux qui ont planté l'arbre ».

Ainsi les producteurs d'ovins de Copagno qui ont investi dans un outil d'abattage de dimension nationale deviennent prioritaires au niveau des apports en cas de contraction des marchés. L'offre des autres apporteurs sert alors de « tampon ».

6/ Une évolution de notre métier d'agriculteur

a) Conserver l'acte de production

Si l'implication économique nécessite du temps passé à l'extérieur de notre exploitation, elle ne doit pas pour autant conduire à un abandon de l'acte de production. Bien réaliser l'acte de production, c'est garantir la qualité du produit fini et conserver une connaissance du produit.

Nous restons agriculteur avant tout.

b) Déléguer mais contrôler

Suivant la taille des filières, les agriculteurs peuvent être amenés à déléguer des tâches : la transformation, la vente...mais dans tous les cas nous devons les contrôler sous peine de voir la valeur ajoutée nous échapper.

c) Rechercher la connaissance et la compétence

L'implication économique entraîne l'exercice d'activités nouvelles pour l'agriculteur : transformer un produit, commercialiser, gérer du personnel, conduire des réunions, analyser des budgets, définir des orientations marketing...

Pour assumer ces responsabilités, nous devons alors sans arrêt avoir le souci de nous former pour être compétents dans nos nouvelles fonctions. Il s'agit pour nous d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir-faire.« Le pouvoir passe par le savoir ».

L'information sur l'évolution des marchés est primordiale et doit nous être communiquée en permanence par les structures économiques que nous contrôlons : coopératives, interprofessions, structures privées...

Ainsi, nous pourrions développer « notre culture produit ».

d) S'appuyer sur la force du groupe

Quelle que soit la démarche engagée, elle nécessite souvent que les agriculteurs se répartissent les rôles. Le groupe est alors utile pour partager les responsabilités et les idées. C'est aussi dans le groupe que chacun peut puiser la motivation à poursuivre le projet entamé et ainsi la démarche pourra surmonter plus facilement les obstacles.

e) Etre représenté

Quand la démarche concerne un grand nombre d'agriculteurs, il est alors impératif de désigner des représentants afin de défendre les intérêts des agriculteurs dans des conseils d'administration, dans des instances interprofessionnelles...

Nos représentants ont pour devoir d'informer régulièrement les autres agriculteurs des évolutions majeures des marchés et des stratégies mises en oeuvre. Ils ont le devoir de rendre des comptes sur l'ensemble de leurs décisions.

Par ailleurs, l'investissement individuel dans le cadre d'une démarche collective doit être naturellement indemnisé pour que l'activité de l'exploitation puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

f) Oser réaliser un projet

Lorsque que l'on se lance dans une nouvelle démarche, la perception des voisins est bien souvent au mieux dubitative, mais dans la plupart des cas critique. Cette attitude est d'autant plus fréquente que le milieu agricole a la réputation d'être conservateur.

L'innovation, la mise en oeuvre d'un projet sont au contraire des sources de changement qu'il faut accélérer en vue d'une adaptation de l'agriculture aux enjeux économiques d'aujourd'hui.

« Quelle que soit notre activité de production, notre degré d'implication dans la valorisation de nos produits, il n'y a pas de vrais ou de faux agriculteurs, nous sommes tous agriculteurs. »

7/ Favoriser notre action économique

a) Trouver des partenaires financiers

Les organismes bancaires et les pouvoirs publics ont un rôle majeur dans l'accompagnement des initiatives individuelles ou collectives.

Nous leur demandons de réduire leur frilosité qui caractérise trop souvent leur engagement financier lors de l'émergence de nouvelles démarches.

b) Les attentes vis-à-vis de la loi

Aujourd'hui en France, 5 centrales d'achats concentrent entre leurs mains l'essentiel du marché agro-alimentaire.

A titre d'exemple, le seul groupe Carrefour a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires (72 milliards d'euros) supérieur aux 600 000 exploitations françaises (58 milliards d'euros).

Il n'existe pas de contre-pouvoir économique suffisamment puissant pour s'opposer de manière efficace aux baisses de prix sans cesse pratiquées. Bon nombre d'initiatives collectives des producteurs pour organiser les mises en marché sont menacées d'illégalité au nom du droit à la concurrence.

L'Etat doit intervenir pour rendre plus équitables les relations entre distribution et production en créant un dispositif réglementaire autorisant la gestion collective, au sein des interprofessions, des prix et des volumes.

Concrètement, nous demandons à ce que la future loi d'orientation agricole autorise la création de comités de filières intervenant sur un segment de marché déterminé et ayant pour but :

- *d'assurer la gestion prévisionnelle de la production,*
- *de définir la politique commerciale, promotionnelle et tarifaire,*
- *d'améliorer les échanges d'informations techniques et commerciales entre les opérateurs*
- *de définir des cahiers des charges et leurs évolutions...*

Conclusion

Au terme de nos rencontres, nous avons constaté qu'un grand nombre de démarches avaient été initiées par des responsables syndicaux FDSEA-JA. Tous ont puisé au travers de leur expérience syndicale la connaissance du contexte, la nécessité de l'anticipation.

Sans chercher à revendiquer la paternité de toutes les initiatives économiques, il nous semble important que le syndicalisme accélère la réflexion en la matière et qu'il constitue une cellule de veille permanente.

Le rôle du syndicalisme a constitué ces dernières années à mener essentiellement des actions vers les pouvoirs publics dans le but d'obtenir des compensations financières palliant les baisses de prix de marché.

Désormais, notre rôle consistera également à accompagner les agriculteurs dans la reprise en main de l'action commerciale, source de valeur ajoutée.

Respecté par les GMS, le syndicalisme est le seul capable d'initier des rapports de force à même de préserver les intérêts de l'amont des filières.

C'est en imaginant de nouveaux modes de commercialisation que nous pourrons demain retrouver du pouvoir économique et ainsi assurer notre revenu. Nous nous efforcerons de nous y employer au sein de la FDSEA.

Ce combat, nous nous devons de le mener pour conserver des femmes et des hommes nombreux, sur notre territoire de montagne.

.../...

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens qui ont su faire partager la richesse de leur expérience.